



# TENDER AMENDMENT

**RETURN BIDS TO:**

Parks Canada Agency  
635 – 8 Avenue S.W., Suite 1300  
Calgary, AB T2P 3M3  
Bid Fax: (403) 292-4475

The referenced document is hereby amended: unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the contract remain the same.

**Issuing Office:**

Parks Canada Agency  
635 – 8 Avenue S.W., Suite 1300  
Calgary, AB T2P 3M3

# MODIFICATION D'APPEL D'OFFRES

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**

Agence Parcs Canada  
635 – 8 Avenue S.O., pièce 1300,  
Calgary, AB T2P 3M3  
N° de télécopieur pour soumissions : (403) 292-4475

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Bureau de distribution :**

Agence Parcs Canada  
635 – 8 Avenue S.O., pièce 1300  
Calgary (AB) T2P 3M3

<b>Title:</b> Réaménagement de l'aire de fréquentation diurne du Lac Cameron – Parc national des Lacs Waterton		
<b>Solicitation No.: / N° de l'invitation :</b> 5P420-16-5025/A	<b>Amendment No.: / N° de modification de l'invitation :</b> 002	<b>Date:</b> May 5, 2016  <b>Date :</b> 5 mai 2016
<b>GETS Reference No.: / N° de référence de SEAG :</b> PW-16-00728731		
<b>Solicitation Closes: / L'invitation prend fin :</b>		
<b>At:</b> 02:00 PM	<b>On:</b> May 10, 2016	<b>Time Zone:</b> Mountain Daylight Time (MDT)
<b>À :</b> 14h00	<b>Le :</b> 10 mai 2016	<b>Fuseau horaire :</b> Heure avancée des Rocheuses (HAR)
<b>Address Inquiries to: / Adresser toute demande de renseignements à :</b> Nicole Levesque-Welch		
<b>Telephone No.: / N° de téléphone :</b> (403) 292-4691	<b>Fax No.: / N° de télécopieur :</b> (403) 292-4475	<b>Email Address: / Courriel :</b> <a href="mailto:nicole.levesque-welch@pc.gc.ca">nicole.levesque-welch@pc.gc.ca</a>
<b>TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print)</b>		
<b>Vendor/Firm Name – Nom du fournisseur/de l'entrepreneur</b>		
<b>Address - Adresse</b>		
<b>Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur</b>		
<b>Title - Titre</b>		
<b>Signature</b>		<b>Date</b>



La présente modification a été créée pour afficher le compte rendu de la visite du site et pour modifier le devis et le formulaire de prix liés à l'appel d'offres 5P420-16-5025/A:

## A. MINUTES DE LA VISITE DES LIEUX

Date/Heure: 27 avril 2016 à 13h00

Endroit: Waterton – Bâtiment des opérations (13 h), visite du site (14 h 30)

Étaient présents :

Michael Houldin, Parcs Canada  
Veronique Prouix, Parcs Canada  
Randy Boldt, Parcs Canada  
Jennifer Carpenter, Parcs Canada  
Sacha Osolo, Parcs Canada  
Jeff Drain, Stantec  
Paul Stokes, Stantec  
Cory Hunt, Infinity Property Care  
Kyle Morrison, Infinity Property Care  
Jared Nemeth, McNally Contractors  
Terry Molnar, McNally Contractors  
Marlin Konynenbelt, Stranville Projects  
Ben Guliker, Nitro Construction Ltd.  
Kyle Schneyder, Cactus Contractors Inc.  
Greg Reid, Dakota Reclamators Ltd  
Brian Sigvaldason, Dakota Reclamators Ltd  
Ryan Hubley, Link Builders  
Walter VanEe, Tanex  
Ken Martin, Krawford Construction  
Oliver Dees, Chando Construction  
Shane Zobell, Jenex Contracting Ltd  
Lloyd Dennis, L. W. Dennis Ltd  
Nelson Porter, Porter Tanner  
James Garner, Rocking Heart Ranch - Gravel Products  
Corey Hanson, CorMac Projects Inc.  
Clara Payne, CorMac Projects Inc.  
John James, Southwest Design and Construction  
Rob Dambowsky, Southwest Design and Construction  
Jason VanEe, Westco Construction  
Theo VanEe, Westco Construction

### 1. Introductions

1. Michael Houldin, gestionnaire de projets, Parcs Canada
2. Jeff Drain, ingénieur de projet, Stantec
3. Paul Stokes, directeur des travaux, Stantec

### 2. Aperçu du projet

1. Dates clés

Clôture de l'appel d'offres : **14 h, le mardi 10 mai 2016.**

Début de la construction (attribution du marché) : **le lundi 16 mai 2016.**

Achèvement substantiel du marché : **16 octobre 2016.**

Achèvement final du marché : **1<sup>er</sup> juin 2017.**

Inspection finale des garanties relatives au marché : **15 juin 2018.**

2. Parcs Canada a dressé un aperçu général du projet lors de la réunion. L'aire de fréquentation diurne, y compris le terrain de stationnement au lac Cameron, est essentielle pour permettre l'accès public et



l'usage sécuritaire du secteur. Cette aire a été aménagée il y a plus de 20 ans et ne respecte plus les exigences environnementales et fonctionnelles et ne répond plus aux besoins sur le plan de l'expérience des visiteurs. Les principaux éléments de l'étendue des travaux incluent :

- Enlèvement de bâtiments existants et surfacage
- Terrain de stationnement en fonction d'un plus grand nombre de visiteurs
- Amélioration des points de vue, y compris l'accès au lac
- Bâtiments bien adaptés pour les concessions et la protection des visiteurs
- Augmentation de la capacité des toilettes en fonction d'un plus grand nombre de visiteurs
- Élément interprétatif : signalisation
- Sentiers pédestres d'interprétation
- Jetée
- Remplacement de culées de pont

### 3. Étendue des travaux et examen des dessins

#### 1. Préparation du terrain et travaux d'aménagement.

Les déblais meulés de l'asphalte existant et les déblais de matériaux granulaires provenant de la structure routière existante doivent être mis en tas sur place en vue de leur réutilisation dans la construction. La nappe phréatique est élevée et l'assèchement du sol de fondation (contrôle des eaux souterraines) sera une exigence constante pour ce marché. L'Entrepreneur doit utiliser la zone centrale du parc de stationnement existant pour pomper l'eau, selon les détails des dessins émis pour l'appel d'offres.

#### 2. Aire de stationnement et route d'accès

Le secteur des travaux de construction (l'actuelle aire de fréquentation diurne du lac Cameron) sera fermé au public en 2016. Le public continuera toutefois d'avoir accès aux sentiers voisins; la mise en place d'une signalisation et de clôtures de construction constituera donc un élément essentiel de la sécurité liée à ce marché. L'Entrepreneur aura l'usage prioritaire de la promenade Akamina aux fins de transport pour la construction. L'usage de la route sera géré par un contrôle d'accès au moyen de communications radio. La construction inclut l'infrastructure granulaire du terrain de stationnement et l'asphaltage, les bordures en béton et le surfacage.

#### 3. Redéveloppement de l'aire de fréquentation diurne

Surfaces horizontales en béton, ouvrages en béton décoratif, ouvrages en pierre et autres éléments, tous les composants clés du projet. La signalisation d'interprétation, l'ameublement, les ouvrages en roche et l'aménagement paysager ainsi que des améliorations au sentier pédestre sont également inclus.

#### 4. Quais

Les quais existants doivent être enlevés et éliminés à l'extérieur du parc. Construction de deux nouveaux quais flottants, y compris les accessoires selon les détails des dessins.

#### 5. Bâtiments

Enlèvement du Centre d'interprétation et du bâtiment des toilettes existants. Ces bâtiments sont de construction modulaire et l'on s'attend qu'ils soient retirés du site et éliminés à l'extérieur du parc, peu de travaux de démolition étant nécessaires sur place. Les bâtiments existants ont été inspectés et sont exempts de matériaux dangereux.

La construction de bâtiments pour les toilettes (3), les concessions et l'abri sont inclus à ce marché. L'objectif est que ces bâtiments soient fabriqués ailleurs, puis assemblés sur place.



Les toilettes seront construites à l'aide de composants fournis par Romtec. Aucune solution de remplacement ne sera considérée.

6. Culées de pont

Le pont piétonnier existant doit être soulevé de ses culées en gabions, de nouvelles culées doivent être construites et le pont doit être réinstallé.

7. Sécurité

La sécurité relève entièrement de la responsabilité de l'Entrepreneur principal.

8. Plan de protection de l'environnement

Exigences détaillées dans les documents contractuels

L'Entrepreneur doit faire preuve de vigilance dans le respect des zones où il est permis de fumer et dans la réduction des risques d'incendie à leur strict minimum.

L'Entrepreneur doit également être vigilant dans le maintien de la propreté du site et doit s'assurer que les aliments sont gardés dans des contenants à l'épreuve des ours en tout temps, et que les déchets alimentaires sont mis dans des poubelles également à l'épreuve des ours.

En cas de problèmes avec la faune sur le site, il faut aviser le personnel du parc, qui aidera à les résoudre.

#### 4. Planification de la construction et calendrier des travaux

1. Un plan d'exécution du projet doit être soumis dans les sept (7) jours suivant l'attribution du marché.
2. L'Entrepreneur devra obtenir un permis d'exploitation pour travailler dans le parc national des Lacs-Watertown. Des frais de 75 \$ seront exigés pour les laissez-passer individuels du personnel de construction entrant dans le parc aux fins des travaux seulement.

#### 5. Garanties contractuelles

1. Voir le document d'appel d'offres pour les exigences de garanties contractuelles et de soumission.

#### 6. Clarifications / Questions

- Q1. L'accès à la promenade Akamina aux fins de la construction doit être contrôlé au moyen de communications radio tout au long de la période de construction de 2016. Les responsabilités de gestion de l'accès routier sont clarifiées ci-dessous.
- A1. L'Entrepreneur a la responsabilité de gérer le tronçon de l'accès routier contrôlé au moyen de communications radio. Voir le dossier DSP 3 – 5P420-16-5025 pour la Section 01 29 00 01 modifiée – Mesurage aux fins de paiement, Partie 2.1, « Exigences générales ».
- Q2. Les responsabilités concernant la signalisation destinée au public doivent être clarifiées.
- A2. L'Entrepreneur est responsable de toute la signalisation de construction liée directement aux routes de transport et aux travaux en cours sur place découlant du marché. Voir le dossier DSP 3 – 5P420-16-5025 pour la Section 01 29 00 01 modifiée – Mesurage aux fins de paiement, Partie 2.1, « Exigences générales ».
- Q3. L'enlèvement des souches, grumes et branches coupées doit être ajouté à l'étendue des travaux du marché et sera décrit à l'addenda 1.
- A3. Voir le dossier DSP 3 – 5P420-16-5025 pour la Section 01 29 00 01 modifiée – Mesurage aux fins de paiement, Partie 2.6, « Défrichement et essouchement ».



## **B. MODIFICATION AU FORMULAIRE D'ÉTABLISSEMENT DES PRIX**

**Sous la page 12 de 24, Annexe A Formulaire d'établissement des prix:**

ÉFFACER: En entier

REEMPLACER AVE: (voir ci-dessous pour les modifications faite à l'article B4)

*Tous les autres termes et conditions resteront inchangés*



## ANNEXE A FORMULAIRE D'ÉTABLISSEMENT DES PRIX

- 1) Les prix par unité régiront l'établissement du montant total calculé. Toute erreur de calcul dans la présente annexe sera corrigée par le Canada.
- 2) Le Canada peut rejeter toute soumission si l'un ou plusieurs des prix soumis ne reflètent pas raisonnablement le coût de l'exécution de la partie des travaux auxquels ce prix s'applique.

### TABLEAU DES PRIX FORFAITAIRES ET UNITAIRES

Remarque : Les soumissionnaires doivent se rappeler que c'est leur responsabilité d'inclure dans leur offre tous les travaux décrits dans les plans et devis.

Le tableau des prix unitaires désigne le travail auquel s'appliquent une entente à prix unitaire et une entente à forfait.

- (a) Le prix unitaire et le prix estimatif total doivent être inscrits pour chaque élément énuméré.
- (b) Les travaux compris dans chaque élément doivent correspondre à la description fournie dans la section de référence des spécifications.

Num. d'article	Article Measurement and Payment	Description	Unité de mesure	Quantité estimative	Prix unitaire, TPS/TVH en sus	Prix estimatif total, TPS/TVH en sus
<b>A. BESOINS GÉNÉRAUX</b>						
A1	2.1	Besoins généraux (mobilisation, démobilisation, sécurité du site, accueil du trafic, etc.)	Montant forfaitaire	1	_____ \$	_____ \$
A2	2.2	Prévention et contrôle des eaux, de la poussière, de l'érosion et des sédiments	Montant forfaitaire	1	_____ \$	_____ \$
<b>A. SOUS-TOTAL</b>						_____ \$
<b>B. TRAVAUX DE PRÉPARATION ET DE TERRASSEMENT</b>						
B1	2.3	Excavation de déblais ordinaires (chargement de terre, transport, dépôts, épandage, humidification/assèchement, nivellement, compactage et finition)	cm	6,000	_____ \$	_____ \$
B2	2.4	Décapage de la couche végétale sur une profondeur de 250 mm et stockage de la terre	cm	2,000	_____ \$	_____ \$
B3	2.5	Mise en place de la terre végétale stockée, sur une profondeur de 150 mm	cm	1,050	_____ \$	_____ \$
B4	2.6	Débroussaillage et essouchage	Montant forfaitaire	1	_____ \$	_____ \$
B5	2.7	Excavation et élimination des rebuts	cm	3,500	_____ \$	_____ \$
B6	2.8	Enlèvement d'asphalte - broyage et mise en tas	sm	4,800	_____ \$	_____ \$
<b>B. SOUS-TOTAL</b>						_____ \$



Num. d'article	Article Measurement and Payment	Description	Unité de mesure	Quantité estimative	Prix unitaire, TPS/TVH en sus	Prix estimatif total, TPS/TVH en sus
<b>C. STATIONNEMENT ET ROUTES D'ACCÈS</b>						
C1	2.9	Bordures arrondies - 300 mm	lm	160	_____ \$	_____ \$
C2	2.10	Caniveau en béton - 500 mm de largeur	lm	75	_____ \$	_____ \$
C3	2.11	Dalles de béton - poubelles - 200 mm d'épaisseur	chacun	3	_____ \$	_____ \$
C4	2.11	Dalles pour camions aspirateurs	chacun	3	_____ \$	_____ \$
C5	2.11	Dalle pour conteneur à déchets et recyclage « Haul-All-Hid »	chacun	2	_____ \$	_____ \$
C6	2.12	Trottoir en béton - 1 500 mm de largeur, 200 mm d'épaisseur	lm	150	_____ \$	_____ \$
C7	2.13	Glissière de sécurité à profilé en W (double ondulation)	lm	91	_____ \$	_____ \$
C8	2.14	Préparation de la couche de forme - 300 mm de profondeur	sm	10,250	_____ \$	_____ \$
C9	2.15	Toile géotextile - Armtec 250	sm	4,000	_____ \$	_____ \$
C10	2.15	Grille géotextile - Armtec 835	sm	500	_____ \$	_____ \$
C11	2.16	Couche de fondation granulaire en pierre concassée de 75 mm - 300 mm d'épaisseur	sm	10,000	_____ \$	_____ \$
C12	2.16	Couche de base granulaire en pierre concassée de 25 mm - 150 mm d'épaisseur	sm	9,500	_____ \$	_____ \$
C13	2.17	Béton bitumineux de type 2 - 60 mm d'épaisseur	sm	9,000	_____ \$	_____ \$
C14	2.17	Béton bitumineux de type 3 - 60 mm d'épaisseur	sm	9,000	_____ \$	_____ \$
C15	2.18	Séparateur Jersey	chacun	10	_____ \$	_____ \$
C16	2.19	Bordures/butoirs de stationnement ordinaires en béton	chacun	95	_____ \$	_____ \$
C17	2.20	Fossés végétalisés	lm	100	_____ \$	_____ \$
C18	2.21	Pièges à sédiments	chacun	2	_____ \$	_____ \$
C19	2.22	Construction de sentier	lm	25	_____ \$	_____ \$
C20	2.23	Raccordement à une route existante	Montant forfaitaire	1	_____ \$	_____ \$
C21	2.24	Drapeaux en fibre de verre pour le marquage des bordures	chacun	60	_____ \$	_____ \$



Num. d'article	Article Measurement and Payment	Description	Unité de mesure	Quantité estimative	Prix unitaire, TPS/TVH en sus	Prix estimatif total, TPS/TVH en sus
C22	2.25	Conifères - Picea Glauca - Zone de restauration de la végétation indigène	chacun	14	_____ \$	_____ \$
C23	2.25	Conifères - Pseudotsuga Menziesoo - Zone de restauration de la végétation indigène	chacun	11	_____ \$	_____ \$
C24	2.25	Arbres à feuilles caduques - Betula Occidentalis - Zone de restauration de la végétation indigène	chacun	11	_____ \$	_____ \$
C25	2.25	Buissons et plantes vivaces - pots n° 2 - Zone de restauration de la végétation indigène	chacun	53	_____ \$	_____ \$
C26	2.25	Buissons et plantes vivaces - mottes de 250 c.c. - Zone de restauration de la végétation indigène	chacun	108	_____ \$	_____ \$
C27	2.26	Sursemis de massifs de plantes par ensemencement hydraulique - mélange de semences indigènes	sm	210	_____ \$	_____ \$
C28	2.26	Ensemencement hydraulique - mélange de semences indigènes	sm	2,800	_____ \$	_____ \$
C29	2.27	Enlèvement - ponceau en tôle d'acier ondulée	Montant forfaitaire	1	_____ \$	_____ \$
<b>C. SOUS-TOTAL</b>						_____ \$
<b>D. SIGNALISATION ET MARQUAGE</b>						
D1	2.28	Panneau de limitation de vitesse-RB-1	chacun	2	_____ \$	_____ \$
D2	2.28	Panneau de sens interdit - RB-22(F)	chacun	4	_____ \$	_____ \$
D3	2.28	Panneau « Serrer à droite » - RB-25	chacun	1	_____ \$	_____ \$
D4	2.28	Panneau « Danger » - WA-36R	chacun	2	_____ \$	_____ \$
D5	2.28	Panneau « Stationnement d'autocar seulement » - RB-60	chacun	1	_____ \$	_____ \$
D6	2.28	Panneau « Camping de nuit interdit »	chacun	6	_____ \$	_____ \$
D7	2.29	Panneau d'entrée du Lac Cameron	chacun	1	_____ \$	_____ \$
D8	2.30	Flèches de signalisation routière - marquage de chaussée - thermoplastique	chacun	15	_____ \$	_____ \$
D9	2.30	Ligne discontinue de 100 mm de largeur - marquage de chaussée - thermoplastique	lm	60	_____ \$	_____ \$
D10	2.30	Lignes de stationnement de 100 mm de largeur - blanches - marquage de chaussée - thermoplastique	lm	1,250	_____ \$	_____ \$
D11	2.30	Lignes de bordure de 100 mm de largeur - blanches - marquage de chaussée - thermoplastique	lm	50	_____ \$	_____ \$



Num. d'article	Article Measurement and Payment	Description	Unité de mesure	Quantité estimative	Prix unitaire, TPS/TVH en sus	Prix estimatif total, TPS/TVH en sus
D12	2.30	Lignes centrales de chaussée de 100 mm de largeur - jaunes - marquage de chaussée - thermoplastique	lm	35	_____ \$	_____ \$
D13	2.30	Lignes de stationnement de 200 mm de largeur - blanches - marquage de chaussée - thermoplastique	lm	75	_____ \$	_____ \$
D14	2.31	Stationnement interdit - marquage de chaussée - peinture	chacun	1	_____ \$	_____ \$
D15	2.31	Stationnement pour petits véhicules - marquage de chaussée - peinture	chacun	2	_____ \$	_____ \$
D16	2.31	Stationnement pour VR et remorques - marquage de chaussée - peinture	chacun	2	_____ \$	_____ \$
D17	2.31	Stationnement pour motos - marquage de chaussée - peinture	chacun	8	_____ \$	_____ \$
D18	2.31	Symbole de place de stationnement réservée aux personnes handicapées - marquage de chaussée - peinture	chacun	7	_____ \$	_____ \$
D19	2.31	Peinture de remplissage bleue - marquage de chaussée - peinture	sm	150	_____ \$	_____ \$
<b>D. SOUS-TOTAL</b>						_____ \$
<b>E. AIRE DE FRÉQUENTATION DIURNE</b>						
E1	2.3	Excavation de déblais ordinaires (chargement de terre, transport, mise en dépôt, épandage, humidification/assèchement, nivellement, compactage et finition)	cm	1,700	_____ \$	_____ \$
E2	2.5	Mise en place de la terre végétale stockée, sur une épaisseur de 150 mm	sm	500	_____ \$	_____ \$
E3	2.11	Dalle de béton pour les conteneurs à déchets et recyclage	chacun	3	_____ \$	_____ \$
E4	2.11	Béton ordinaire – socles de mobilier d'aménagement paysager	sm	75	_____ \$	_____ \$
E5	2.14	Préparation de la couche de forme	sm	1,800	_____ \$	_____ \$
E6	2.25	Conifères - Picea Glauca - Zone de restauration de la végétation indigène	chacun	2	_____ \$	_____ \$
E7	2.25	Conifères - Pseudotsuga Menziesoo - Zone de restauration de la végétation indigène	chacun	6	_____ \$	_____ \$
E8	2.25	Arbre à feuilles caduques - Betula Occidentalis - Zone de restauration de la végétation indigène	chacun	11	_____ \$	_____ \$
E9	2.25	Buissons et plantes vivaces - pots n° 2 - Zone de restauration de la végétation indigène	chacun	39	_____ \$	_____ \$
E10	2.25	Buissons et plantes vivaces – mottes de 250 c.c. - Zone de	chacun	81	_____ \$	_____ \$



Num. d'article	Article Measurement and Payment	Description	Unité de mesure	Quantité estimative	Prix unitaire, TPS/TVH en sus	Prix estimatif total, TPS/TVH en sus
		restauration de la végétation indigène				
E11	2.25	Sursemis de massifs de plantes par ensemencement hydraulique - mélange de semences indigènes	sm	490	_____ \$	_____ \$
E12	2.32	Zone de restauration de la plage – couche de sable de 5 mm	sm	100	_____ \$	_____ \$
E13	2.33	Tables à pique-nique	chacun	6	_____ \$	_____ \$
E14	2.34	Bancs sur esplanade – montés au mur	chacun	8	_____ \$	_____ \$
E15	2.34	Bancs - montés en applique	chacun	2	_____ \$	_____ \$
E16	2.35	Mur décoratif en béton - 1,2 m de hauteur	lm	30	_____ \$	_____ \$
E17	2.36	Allée asphaltée - 2,5 m de largeur	lm	115	_____ \$	_____ \$
E18	2.36	Allée en pierre calcaire - 1,5 m de largeur	lm	40	_____ \$	_____ \$
E19	2.37	Béton - esplanade (y compris la couche de fondation)	sm	650	_____ \$	_____ \$
E20	2.38	Dalles de pierre - esplanade	sm	265	_____ \$	_____ \$
E21	2.38	Dalles de pierre carrées - esplanade	sm	30	_____ \$	_____ \$
E22	2.38	Dalles de pierre - bordure d'esplanade	sm	100	_____ \$	_____ \$
E23	2.39	Blocs rocheux Perma	sm	120	_____ \$	_____ \$
E24	2.40	Rochers ornant les barrières	chacun	6	_____ \$	_____ \$
E25	2.41	Enrochement - classe 1	cm	4	_____ \$	_____ \$
E26	2.42	Relocalisation - carte en relief et télescope	Montant forfaitaire	1	_____ \$	_____ \$
E27	2.43	Relocalisation - tables à pique-nique	chacun	3	_____ \$	_____ \$
E28	2.44	Restauration et relocalisation – clôture de bois	lm	70	_____ \$	_____ \$
E29	2.45	Récupération et remplacement - mur de soutènement en pierres	Montant forfaitaire	1	_____ \$	_____ \$
E30	2.74	Récupération et remplacement - roche commémorative	Montant forfaitaire	1	_____ \$	_____ \$
E31	2.8	Enlèvement - asphalte - broyage et mise en tas	sm	1,000	_____ \$	_____ \$



Num. d'article	Article Measurement and Payment	Description	Unité de mesure	Quantité estimative	Prix unitaire, TPS/TVH en sus	Prix estimatif total, TPS/TVH en sus
E32	2.46	Enlèvement - centre d'interprétation, toilettes et patios en bois	Montant forfaitaire	1	_____ \$	_____ \$
E33	2.47	Enlèvement - panneau d'accueil du lac Cameron	Montant forfaitaire	1	_____ \$	_____ \$
E34	2.48	Enlèvement - arbres	chacun	12	_____ \$	_____ \$
<b>E. SOUS-TOTAL</b>						_____ \$
<b>F. QUAI</b>						
F1	2.49	Section de quai - 6,1 m - avec bâti de liaison et défenses en caoutchouc	chacun	18	_____ \$	_____ \$
F2	2.50	Passerelle, rambardes, barrière et bâti de support	chacun	2	_____ \$	_____ \$
F3	2.51	Pieux de support de culée	chacun	4	_____ \$	_____ \$
F4	2.51	Cerceaux pour pieux et pieux en bois/composite	chacun	4	_____ \$	_____ \$
F5	2.52	Zone de lancement de kayak et bâti de support	chacun	2	_____ \$	_____ \$
F6	2.53	Zone de lancement accessible aux canots	chacun	2	_____ \$	_____ \$
F7	2.54	Dispositif d'ancrage – pieu vissé et amortisseur Seaflex	chacun	24	_____ \$	_____ \$
F8	2.55	Râtelier à kayaks (y compris les montants et les consoles)	chacun	8	_____ \$	_____ \$
F9	2.56	Échelle d'accès au quai avec bouée de sauvetage (secours)	chacun	8	_____ \$	_____ \$
F10	2.57	Élargissement de la culée (y compris renforcement et finition de sa surface)	Montant forfaitaire	1	_____ \$	_____ \$
F11	2.58	Nouvelle culée ouest (avec renforcement et finition de sa surface)	Montant forfaitaire	1	_____ \$	_____ \$
F12	2.59	Enlèvement - quai existant avec tous ses éléments	Montant forfaitaire	1	_____ \$	_____ \$
<b>F. SOUS-TOTAL</b>						_____ \$
<b>G. TOILETTES</b>						
G1	2.60	Bâtiment des toilettes - complet (y compris tous les travaux associés non spécifiés ici)	chacun	3	_____ \$	_____ \$
G2	2.61	Excavation pour fondations	chacun	3	_____ \$	_____ \$
G3	2.62	Remblai pour fondations et nivellement des alentours	chacun	3	_____ \$	_____ \$



Num. d'article	Article Measurement and Payment	Description	Unité de mesure	Quantité estimative	Prix unitaire, TPS/TVH en sus	Prix estimatif total, TPS/TVH en sus
G4	2.63	Réservoirs Romtec avec colonne d'évent en PVC noir et supports	chacun	12	_____ \$	_____ \$
G5	2.64	Accessoires pour cabinets de toilette	chacun	9	_____ \$	_____ \$
G6	2.64	Accessoires bariatriques pour cabinet de toilette	chacun	3	_____ \$	_____ \$
<b>G. SOUS-TOTAL</b>						_____ \$
<b>H. LOCAUX POUR CONCESSIONS</b>						
H1	2.60	Concession - complète (y compris tous les travaux associés non spécifiés ici)	Montant forfaitaire	1	_____ \$	_____ \$
H2	2.61	Excavation	Montant forfaitaire	1	_____ \$	_____ \$
H3	2.62	Remblais des fondations et nivellement des alentours	Montant forfaitaire	1	_____ \$	_____ \$
H4	2.65	Mécanique (y compris tuyauterie, raccords, robinets, casiers de rangement et articles auxiliaires)	Montant forfaitaire	1	_____ \$	_____ \$
H5	2.66	Électricité (y compris éclairages, câblage et autres articles auxiliaires)	Montant forfaitaire	1	_____ \$	_____ \$
H6	2.67	Pieux battus en acier	chacun	10	_____ \$	_____ \$
<b>H. SOUS-TOTAL</b>						_____ \$
<b>I. ABRI</b>						
I1	2.60	Abri - complet (y compris tous les travaux associés non spécifiés ici)	Montant forfaitaire	1	_____ \$	_____ \$
I2	2.61	Excavation	Montant forfaitaire	1	_____ \$	_____ \$
I3	2.62	Remblayage des fondations et nivellement des alentours	Montant forfaitaire	1	_____ \$	_____ \$
I4	2.67	Piliers battus en acier	chacun	10	_____ \$	_____ \$
<b>I. SOUS-TOTAL</b>						_____ \$
<b>J. CULÉES DE PONT</b>						
J1	2.17	Asphaltage	sm	30	_____ \$	_____ \$
J2	2.41	Enrochement - classe 1	cm	10	_____ \$	_____ \$
J3	2.61	Excavation (y compris isolation)	Montant forfaitaire	1	_____ \$	_____ \$



Num. d'article	Article Measurement and Payment	Description	Unité de mesure	Quantité estimative	Prix unitaire, TPS/TVH en sus	Prix estimatif total, TPS/TVH en sus
J4	2.62	Remblayage	Montant forfaitaire	1	_____ \$	_____ \$
J5	2.68	Déplacement et remplacement d'un pont existant	Montant forfaitaire	1	_____ \$	_____ \$
J6	2.69	Gabions	cm	48	_____ \$	_____ \$
J7	2.70	Enlèvement des culées du pont existant	Montant forfaitaire	1	_____ \$	_____ \$
<b>J. SOUS-TOTAL</b>						_____ \$

**SOMMAIRE**

A. BESOINS GÉNÉRAUX	_____ \$
B. TRAVAUX DE PRÉPARATION ET DE TERRASSEMENT	_____ \$
C. STATIONNEMENT ET ROUTES D'ACCÈS	_____ \$
D. SIGNALISATION ET MARQUAGE	_____ \$
E. AIRE DE FRÉQUENTATION DIURNE	_____ \$
F. QUAI	_____ \$
G. TOILETTES	_____ \$
H. LOCAUX POUR CONCESSIONS	_____ \$
I. ABRI	_____ \$
J. CULÉES DE PONT	_____ \$
<b>PRIX TOTAL ESTIMATIF DE LA SOUMISSION</b>	_____ \$